



Membre du
mouvement des clubs
pour l'UNESCO



Cristina +33 344 562 135
lesamis@fondationfrances.com

APPEL À CANDIDATURE

RÉSIDENCE ARTISTIQUE EN IMMERSION

Au sein de :



Lycée Saint-Vincent

Lycée privé Saint-Vincent, à Senlis (60). Enseignement secondaire et supérieur.

- 27 rue Saint Pierre 60300 Senlis
- Tél : +33 344 562 135
- www.fondationfrances.com

Association 1901 – Sous-préfecture
n°W604003730 Jeunesse, Sport et Vie
associative N°SIRET : 797 466 372
00019 – code APE : 9499Z

À PROPOS

Accueil d'un artiste en résidence au **Lycée St Vincent, situé à Senlis en région Hauts-de-France**, pour créer une œuvre dont les matières premières seraient les élèves et les équipes du lycée, sur le thème de **l'animal et la culture** (approche totémique, bestiaire etc.).

L'oeuvre serait alors restituée lors de l'évènement de cohésion sociale du **22 décembre 2017 au manège du quartier Ordener de Senlis**.

IDENTIFICATION DES ENTITÉS PARTENAIRES

- **Le Lycée Saint-Vincent, Senlis (60)**

Le Lycée Saint Vincent est une école pour tous, attaché au respect de la personne, il accompagne chacun dans son cheminement. Il est associé à l'Etat par contrat et applique le principe de laïcité qui garantit l'égalité, développe la citoyenneté et renforce la transmission des valeurs de la République.

Notre lycée accueille plus de 700 élèves sur un site classé. Au-delà de la richesse des formations proposées (5 baccalauréats généraux et technologiques, 1 BTS Informatique, 1 diplôme Informatique de niveau Bac +3 / Bac +4), notre établissement développe de nombreux projets d'ouverture à l'international.

Ce lieu d'enseignement, placé sous la tutelle de la Province d'Europe des Pères Maristes, est fidèle à l'Evangile et à l'esprit du Père Jean-Claude Colin, fondateur de la Société de Marie en 1815.

Le Lycée St Vincent est classé aux Monuments Historiques.



- **L'association LES AMIS de la fondation d'entreprise Francès**

Cette association a pour but de sensibiliser le public aux arts plastiques par des expositions dialogue mises en œuvre par la fondation Francès, et aux spectacles vivants par ses auteurs contemporains.

À l'origine, un programme pédagogique, artistique et culturel, un programme d'histoire de l'art pour tous « La Fabrique de l'esprit ». Son objet est de combattre l'indifférence par la connaissance et soutenir la création contemporaine sous toutes ses formes et dans l'unique intérêt général.

LES AMIS initient également des parcours éducatif et culturel menés avec l'Éducation nationale. En réponse à une problématique rencontrée ou une thématique initiée par les établissements scolaires et en s'appuyant sur la création contemporaine, LES AMIS privilégient une approche sociétale. Une philosophie de l'éducation qui fait toujours appel à l'interdisciplinarité qui a pour but le développement personnel de l'élève et l'amélioration du vivre ensemble.

Dans ce prolongement, le programme de résidence d'artistes est un laboratoire d'expérimentation et d'échanges interdisciplinaires. Il offre aux artistes une confrontation scientifique et aux institutions publiques et privées un échange autour des processus de création. Il s'agit de développer un écosystème sur des problématiques variées liant la société, l'économie et la création contemporaine.

Cette année, l'association LES AMIS s'engage également auprès de la ville de Senlis et du Centre Européen d'Excellence en Biomimétisme de Senlis (CEEBIOS) pour concrétiser une résidence de création et de recherches bio-inspirées afin de créer une œuvre identitaire mais aussi développer des échanges entre artistes, chercheurs, institutions privées et publiques.

I. Conditions d'accueil

L'accueil de l'artiste s'effectuera pour une période de 5 mois d'octobre 2017 à février 2018. Le public principal concerné se compose des élèves et des équipes pédagogiques. La thématique est l'animal et la culture.

Nous attendons de l'artiste qu'il apporte une réflexion autour de la transformation et du bestiaire, en utilisant la présence visuelle ou numérique des élèves et enseignants.

Une présence effective de 6 jours en continue est incontournable. Puis le planning est fixé selon l'artiste.

- Présence de 6 jours obligatoires : 1 journée de présentation, 2 groupes classes par journée, 1 journée de restitution (22 déc.) et 1 journée de restitution finale (janv.18)

Prévoir une rencontre avec les publics extérieurs pour expliquer la démarche de l'artiste lors de cette résidence.

Locaux

- Descriptif des locaux mis à disposition (surface, caractère de jouissance exclusive ou partagé, etc.) :
 - lieu de recherche ou d'activité de création
 - lieu d'hébergement et descriptif

Personnels, moyens humains

Un interlocuteur référent (enseignant) sera affecté au bon déroulement de la résidence.

II. Budget

La dotation globale est de 3.000 € (le détail est à définir avec les partenaires ultérieurement).

III. Comment candidater ?

1. Peuvent candidater les artistes de moins de 35 ans et diplômés des écoles supérieures d'Arts et de Design ou en post-diplômes.
2. Tous les artistes souhaitant participer à cette résidence doivent s'inscrire en ligne sur la plateforme d'accompagnement aux artistes : francoiseartmemo.fr.
3. Remplir le dossier de candidature ci-après et le transmettre par voie numérique à lesamis@fondationfrances.com en précisant l'objet du mail comme suit : **Nom du candidat_2017_residenceSTVINCENT**

La candidature doit ainsi comprendre :

- Le dossier de candidature complété et signé (profil, note d'intention et projet)
- Un curriculum vitae actualisé
- Un dossier artistique ou professionnel
- Une sélection d'écrits, d'articles de presse...
- Un budget de résidence
- Un planning prévisionnel

IV. Sélection

Le candidat est sélectionné pour sa proposition et la qualité de sa note d'intention. Par ailleurs, les critères d'évaluations pour la sélection sont actés comme suit :

1. Qualités artistiques du projet
2. Pertinence de la note d'intention
3. Formation
4. Expérience professionnelle

V. Conditions générales

Cadre juridique

Une convention spécifiant le contexte et les objectifs de la résidence, les engagements de la structure d'accueil et de l'artiste résident sera établie.

Circonstances inopinées

L'association se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler la résidence, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent. L'annulation d'un financement par un partenaire par exemple. Ces changements feront toutefois l'objet, dans la mesure du possible, d'une information préalable par tous les moyens appropriés.

VI. Calendrier prévisionnel

1. jeudi 20 juillet : mise en ligne du dossier de candidature
2. samedi 30 septembre : clôture des candidatures
3. jeudi 12 octobre : auditions des pré-sélectionnés
4. lundi 16 octobre : annonce du lauréat
5. restitution : 22 décembre 2017 et courant 2018

Pièces à joindre au dossier

- Fiche de profil complétée
- Carte d'étudiant ou numéro d'identifiant de la Maison des artistes ou tout identifiant permettant d'attester de votre activité d'artiste designer
- Copie recto-verso d'une carte d'identité ou d'un passeport
- Curriculum vitae : ce C.V. détaillé rédigé en français devra comporter le cas échéant le parcours artistique, les diplômes obtenus, les prix, publications, bourses, résidences, stages et travaux effectués
- Note d'intention (format .pdf recommandé)
- Documentation artistique ou professionnelle : copies d'articles, extraits de mémoires, photographies ou images de documentation (15 images maximum), fichiers son ou fichiers vidéo compressés, fragments de manuscrits (3 au plus). Dans le cas d'œuvres de collaboration, la part de création du candidat doit apparaître distinctement. Les candidats peuvent inclure des liens hypertexte renvoyant à des pages internet, mais ces dernières ne font pas partie intégrante du dossier de candidature
- Liste éventuelle des éléments non dématérialisables devant être considérés comme parties intégrantes du dossier de candidature. Les envois non dématérialisés sont limités au strict nécessaire (notamment à la littérature et à la composition musicale). Il est recommandé de transformer les éléments du dossier en version .pdf, afin d'éviter toute transformation involontaire dans les phases de dépôt et de téléchargement des dossiers.

Le candidat s'engage à venir retirer son complément de dossier ou à le faire retirer par une personne dûment mandatée avant le 31 janvier de l'année suivante.

Fait à

Le / / 2017

Signature du candidat

DOSSIER À ADRESSER EXCLUSIVEMENT PAR EMAIL : lesamis@fondationfrances.com

OBJET DU MAIL : Nom du candidat_2017_residenceSTVINCENT

DATE DE CLOTURE : AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2017 MINUIT

L'association LES AMIS de la fondation d'entreprise Francès remercie pour leur soutien la Direction des Affaires Culturelles Hauts de France et ses partenaires privés, Grands mécènes depuis son origine.

